www.saintavitsaintnazaire.fr

QUOI D'NEUF #2

Saint Avit Saint Nazaire



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Alors que 2020 s'achève, laissant à chacun le souvenir d'une année particulièrement compliquée, voici déjà une nouvelle page à écrire.
2020 a vu apparaître de nombreux mots et concepts : « pandémie, confinement, couvre-feu, crise sanitaire, distanciation sociale » et aussi souligner certains autres « circuits courts, consommer local, fonctions essentielles, développement durable ».
Aux problèmes, ont suivi des solutions, du plus profond de nos territoires, qui nous ont montré que nos modes de vie pouvaient changer afin que nous puissions vivre mieux et plus longtemps.
Pour cela, il faut remettre l'humain au centre de notre mode de vie.
Je souhaite retenir de cette année 2020 la solidarité qui, sous toutes ses formes, nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, pompiers, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus.
Tous ceux qui ont contribué à faire face à la crise avec courage et abnégation.
Alors, merci à tous.

L'équipe municipale souhaite mener une action qui soit au plus proche des préoccupations quotidiennes de ses habitants en assurant un appui permanent envers les acteurs économiques et sociaux du territoire, en solidifiant la solidarité avec ses concitoyens les plus fragiles, mais aussi ceux qui le sont moins. En somme, être le pilier de la vie communale.
Nous voulons mener avec vous tous une réflexion sur ce que sera la vie de notre commune dans les prochaines années.
Pour ce faire, nous allons organiser des réunions participatives, où chacun pourra s'exprimer et faire valoir ses idées.
Peut-être que l'année 2021 ne sera pas un retour à « la vie d'avant » mais plutôt une évolution, en tirant des leçons de ce qui nous a mené à ces crises, pour mieux pouvoir surmonter les suivantes.

Je souhaite terminer par une note plus joyeuse en vous souhaitant à toutes et tous une très belle année 2021.
J'espère qu'elle sera empreinte de nouveaux espoirs, de bonheur et de bonne santé.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Laurent Fritsch

En raison de la situation sanitaire, il est malheureusement impossible de maintenir la traditionnelle cérémonie des voeux du Maire.

Mairie de Saint Avit Saint Nazaire
27 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 04 27 - stavit.stnazaire@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous le samedi

S.I.V.O.S. Saint Avit Saint Philippe
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
25 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 18 83 - sivos-stavitstphilippe@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 fermé le mercredi après-midi

Actualités 2020



Sécurisation de l'accès piétons au cimetière de Saint Avit "route du Moulin".



Création d'un chenil destiné à l'accueil provisoire d'animaux errants avant identification et prise en charge par la SPA.



Récupération/démontage par les agents techniques de 2 séchoirs à tabac offerts par leur propriétaire.



Des projets de réhabilitation sont à l'étude pour l'aménagement sur l'espace public.



Mise en place de dispositif anti-inondation dans le bourg .



Sécurisation des accès au City Park.

Actualités 2020

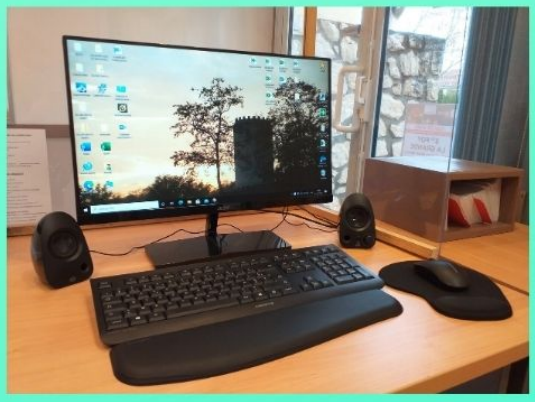
Busage de fossé et création d'une zone de refuge "route des Près Derniers" dans un souci de sécurité pour la circulation routière.





Mise en place de protocole sanitaire : achat et distribution de masques, gel hydroalcoolique, sécurisation du secrétariat par la pose de vitrine plexiglass, mise à disposition de feuilles de déplacements dérogatoires.

Remise à niveau des postes informatiques du secrétariat



Passage à Windows-10, renouvellement de la licence anti-virus, changement de l'écran se trouvant à l'accueil, achat d'enceintes, souris et clavier sans fil pour chaque poste.
Acquisition d'un nouveau vidéo projecteur et d'un ordinateur portable.



Malgré le contexte actuel, Laurent Fritsch et son équipe ont tenu à procéder à la traditionnelle **commémoration du 11 novembre**.
Après le dépôt de la gerbe sur le monument, Monsieur Jean-Pierre Lagarde, a été décoré de la médaille des anciens combattants en présence de sa famille.

En raison de la crise du Covid-19, nous avons été contraints d'annuler le repas de nos ainés qui avait lieu chaque fin d'année afin de respecter au mieux la santé de ces derniers.
Pour pallier à cela, les membres du CCAS ont constitué des corbeilles garnies, avec une participation des enfants de l'école et du coinrecréatifs, corbeilles distribuées mi-décembre par les membres du CCAS avec le Conseil Municipal.
Nous espérons ainsi avoir pu apporter un peu de douceur et de réconfort à nos ainés.

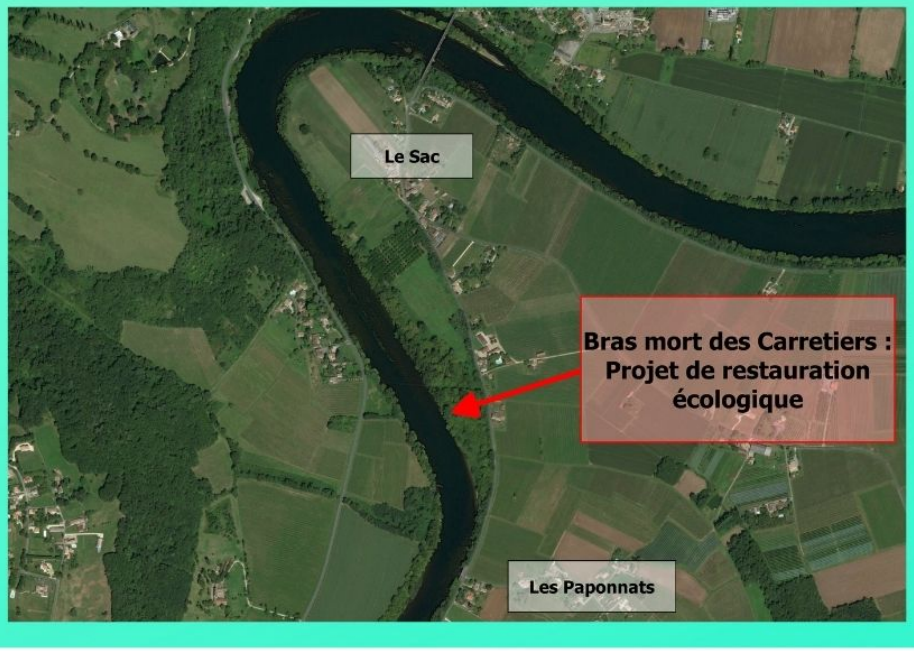


Projet Européen sur la Commune

ETUDE DE LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DU BRAS MORT DES CARRETIERS PORTE PAR EPIDOR

Le bras des Carretiers est un bras mort qui se situe en rive gauche de la rivière Dordogne, sur la commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire, et qui s'étend sur un peu plus de 3 ha.
Ce bras mort est inclus dans le site Natura 2000 « La Dordogne ».
L'étude et la restauration de cette couasne sont inscrites au plan pluriannuel de gestion (PPG) du domaine public fluvial (DPF).
Les travaux de restauration morpho-écologique du bras mort sont également inscrits dans le programme *LIFE Dordogne* porté par EPIDOR.
Ces travaux seront financés par L'Union Européenne, l'Agence de l'eau et le Département de la Gironde.
Le bras mort des Carretiers sera le premier site restauré dans le cadre du programme *Life Dordogne*.
Le projet vise à reconnecter le bras pour des niveaux d'eau beaucoup plus bas qu'aujourd'hui.
Pour reconnecter ce bras, un travail de déblais-remblais sera nécessaire.
Les habitats alluviaux recréés auront pour cible de régénérer des habitats pionniers plus submersibles en fonction des niveaux d'eau.
Ce bras mort, ainsi restauré, sera en mesure de mieux assurer ses fonctions de support de pontes pour la fraie piscicole et les couvées d'anatidés, mais aussi de refuge et de nourriture en complément des eaux courantes de la Dordogne.

Il a aussi été proposé de valoriser cette restauration écologique en ajoutant un aspect pédagogique au projet.
Le Département ainsi que notre commune sont favorables à une ouverture du site au public permettant de guider les promeneurs, ceci en évitant de générer du passage dans les endroits sensibles, et une dégradation du milieu.



Notre commune est également pilote dans d'autres domaines. Nous nous sommes engagés dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal dit "ABC", dans le but de connaitre, de préserver et de valoriser notre patrimoine naturel, tant au niveau Faune que Flore tout ceci en étroite collaboration avec les partenaires et acteurs du territoire.
Cette étude permettra d'épauler un projet pédagogique avec l'école primaire.

État Civil 2020

Naissances

LE ROY DE CONTI Joy
MORTEYROL Ozkan
MARTINET Mathis
NICOLAS Henri
CALDERONE Felice
LASSERRE-LARGE Charlie
CHORT Anaëlle
LESPES Chanel & Mike
DEVOS VAN DESSEL Taylor
CHARRIERE Lucas
DUSSAUT PIERSON Mia

Mariages

DA SILVA Maxime
&
BEAUMONT Malvyna

SEGUY Jérémy
&
BAUS Mathilde

ZAABRA Ouahid
&
FARHAT Ghalia

Décès

ZAÏA Jean-Louis
PURREY Gilbert
BERGERON née ORGERIT ELiane
SUHAS Jean Bernard
PAILLETTE André
ESPADE Brayton
DIDIER Guy
PURREY née MALOUBIER Simonne
RABOUY née DOUMENGE Jacqueline
FRATTIN née MOUNIER Huguette
CHOURY René
FELIX née LAUQUE Jeanine
VAURIGAUD Jack

Recensement militaire

Tout jeune français ayant 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Pour cela il lui faut fournir le livret de famille, sa pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'administration remettra l'attestation de recensement, qui lui permettra d'être :

- convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- inscrit d'office sur la liste électorale dès ses 18 ans

***Attention :* Toute personne non recensée ne pourra pas s'inscrire aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, Baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.**

Ustom



Les services de l'USTOM sont joignables au 05 57 84 00 20 ou par mail : contact@ustom.fr

Pour toutes questions relatives à la redevance incitative : ri@ustom.fr

Toutes les informations sur www.ustom.fr

Informations diverses

L'Association Don du Sang
en Pays Foyen vous invite à venir donner votre sang aux collectes organisées
Salle Clarisse Brian

Collectes pour l'année 2021
Les mercredis 17 février, 05 mai, 30 juin
de 10 h à 13 h - 15 h 30 à 19 h

Les mercredis 04 août, 29 septembre, 08 décembre
de 15 h à 19 h

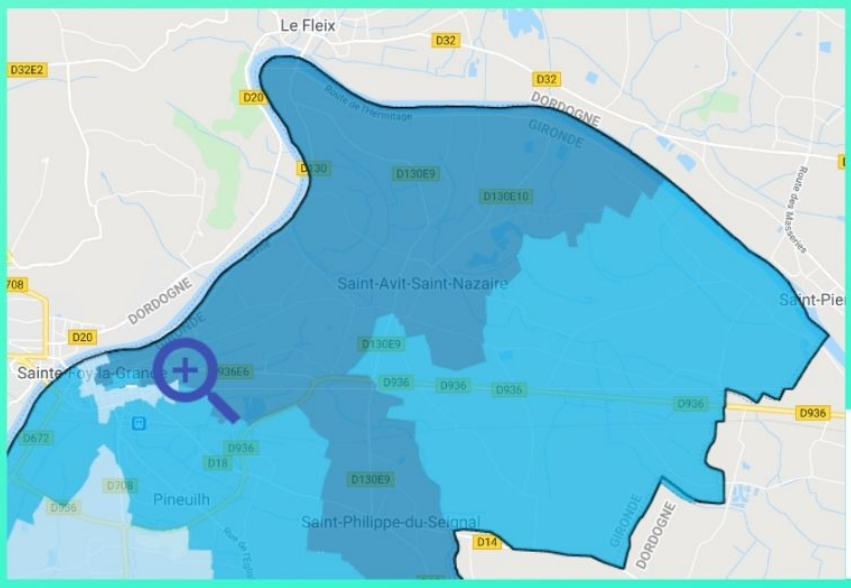
Venez nombreux,
les malades ont besoin de vous.

Donner son sang c'est sauver des vies.





Vous vous êtes sûrement demandés quelle était cette construction sortie de terre sur la ZAE de La Guérenne... Il s'agit du nouveau bâtiment pour le Centre Routier du Conseil Départemental qui assure la logistique, l'entretien, la maintenance et la sécurité des routes départementales dans l'Est de la Gironde (bureaux, stockage de matériels et matériaux).

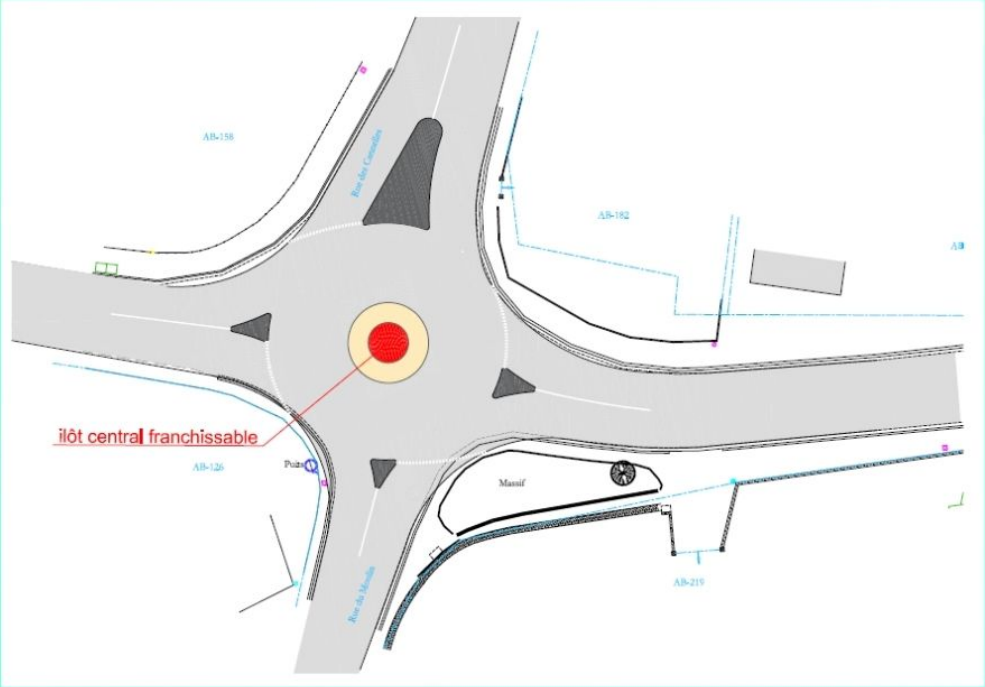


Le déploiement de la fibre suit son cours sur une partie de la commune.
Vous pouvez consulter l'avancement des travaux sur www.girondehautmega.fr

Informations diverses

Mise en place d'un mini giratoire semi-franchissable au carrefour des Faures
Le manque de visibilité Route du Moulin et Rue des Canelles, les vitesses excessives,
nous ont obligés à réfléchir aux aménagements de sécurité à l'entrée du bourg.

La première phase des travaux sera assurée par la Communauté de Communes sur le réseau d'assainissement avant la construction finale du mini-giratoire.
Début des travaux janvier 2021.





Point de situation : Foyer Albert Lallier

Compte tenu de la situation sanitaire, la procédure juridique engagée par la commune, n'a pas pu se dérouler comme prévu.
Les réquisitions sont toujours en cours d'instruction en attente de prochaines rencontres, qui repoussent malheureusement le début des travaux de réhabilitation.

Vie Associative

Le 19 octobre 2020 s'est déroulée une rencontre entre la Commission Vie Associative et les représentants des associations de la commune.

Chacun a pu exprimer ses difficultés actuelles liées à la crise sanitaire et ses projets pour l'année 2021.

La plupart des Associations restent attentistes quant à l'évolution de la situation, mais quelques prévisions de dates surgissent quand même.

Monsieur le Maire clôture la séance et se réjouit de cette note finale pleine d'optimisme, et réitère l'implication de la municipalité au sein de la vie associative de la commune.

Ecole

En septembre, les élèves de Saint Avit Saint Nazaire et Saint Philippe du Seignal ont repris le chemin de l'école dans un contexte particulier...
Les élèves, après de longs mois d'absence pour certains, étaient contents de retrouver leurs enseignants et leurs camarades.



Cette année, l'école compte 159 élèves répartis dans neuf classes :
2 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire.
Les élèves de CP et de CE1 bénéficient de classes dédoublées avec des effectifs maximum de 12 élèves.

Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique à la rentrée.
Mme Guerrère, directrice et enseignante de la classe CE1 B est entourée de ses 9 collègues :
Mme Braquet (TPS/PS/MS), Mme Donnay (MS/GS), Mme Daugy (CP A), Mme Dumerc (CP B),
Mme Dugat (CE1 A), Mme Poumeyrol (CE1), Mme Etcheverry (CE2),
M. Clavé (CM1/CM2 A), M. Martin (CM1/CM2 B).

L'équipe pédagogique remercie les élus du SIVOS (Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire) regroupant les communes de Saint Avit Saint Nazaire et Saint Philippe du Seignal pour tous les travaux réalisés durant l'été et pour leur collaboration dans tous les projets pédagogiques.

La Directrice,
Estèle GUERRERE

Bibliothèque



La bibliothèque est installée dans des locaux rénovés près de l'église rue des Deux Villages.
Elle est ouverte à tous, les mercredis, jeudis et samedis de 14 h 00 à 16 heures, ainsi que les lundis de 16 h 00 à 17h30.

- ✓ Prêt de livres sans abonnement payant
- ✓ Coin enfants
- ✓ Accès aux personnes à mobilité réduite



<u>4 boîtes à lire sont à disposition sur la commune :</u>

- Le Bourg de St Avit
- Lartigue
- Les Goulards
- St Nazaire

Toutes suggestions, propositions, idées d'animation, sont les bienvenues.
Merci aux généreux donateurs.

Edition janvier 2021